



Mode opératoire



Le réseau CCI lance les *Trophées du Commerce – une initiative CCI*.

Ils prennent la suite du « Challenge national du commerce et des services » créé il y a 50 ans avec le ministère du Commerce, afin de :

- Mettre en avant les territoires, leurs commerçants méritants et leurs unions commerciales ;
- Réaffirmer le rôle central des CCI dans la valorisation du commerce de l'économie de proximité et dans la revitalisation des centres-villes et centre-bourg ;
- Donner aux CCI une aura médiatique nationale.

Les Trophées du Commerce ont vocation à être un événement biennal (sur 2 ans).

Sommaire du document

| | |
|---|----|
| Deux catégories de prix avec deux modes de sélection différents | 2 |
| Une sélection sur 3 niveaux : local, régional, national | 2 |
| La catégorie commerçants | 3 |
| Qui peut participer ? | 3 |
| LES 5 PRIX | 4 |
| LES ETAPES DE SELECTION – <i>Catégorie commerçants</i> | 5 |
| La catégorie Unions de commerçants | 8 |
| LES PRIX | 8 |
| LES ETAPES DE SELECTION – <i>Catégorie Unions des commerçants</i> | 9 |
| Prix de l'année | 11 |

Deux catégories de prix avec deux modes de sélection différents

Les Trophées du commerce font l'objet de deux catégories de prix. Ces deux catégories se caractérisent par des modes de sélection différents :

- Les prix remis dans la catégorie « **commerçants** » font l'objet d'une sélection au niveau territorial par les CCIT via un **système de concours locaux** ;
- Les prix remis dans la catégorie « **unions des commerçants** » font l'objet d'une sélection au niveau territorial par les CCIT via un **système de parrainages** (c'est-à-dire remplissage des dossiers par les CCIT).



CANDIDATURES



PARRAINAGES

Catégorie commerçants

- **Entrepreneuriat**
- **Innovation**
- **Développement durable**
- **Qualité**
- **Coup de cœur du jury**

Catégorie unions des commerçants

- < 15 000 habitants
- < 15 000 à 50 000 habitants
- > 50 000 habitants

Une sélection sur 3 niveaux : local, régional, national

Quelle que soit la catégorie de prix, les Trophées du commerce font l'objet d'une sélection sur 3 niveaux géographiques :

- Au niveau territorial par les CCI territoriales ;
- Au niveau régional par les CCI régionales ;
- Au niveau national par un Jury national.

3 niveaux de sélection

2 catégories de prix

Catégorie commerçants Candidatures

Catégorie unions des commerçants Parrainages

OCT. 2024 - FEV. 2025

- Sélection des lauréats au niveau des CCIT

MARS - AVRIL 2025

- Sélection des lauréats au niveau des CCIR

JUIN 2025

- Sélection des lauréats au niveau national

JUIN 2025 : EVÈNEMENT NATIONAL

Remise des trophées du commerce



La catégorie commerçants

Qui peut participer ?

Les Trophées du Commerce sont organisés sur **l'ensemble du territoire français**. Chaque CCIT désigne des lauréats dans plusieurs catégories.

Peuvent candidater les entreprises suivantes :

- Les commerces de détail indépendants, isolés ou en réseau (coopérative de détaillants, franchise, partenariats, ...)¹ ;
- Les commerçants non sédentaires en marchés ;
- Les pure-players de la vente à distance (e-commerce ou sur catalogue) ;
- Les prestataires de services suivants :
 - Cafés et restaurants traditionnels ou rapides ;
 - Agences immobilières ;
 - Agences de Services à la personne (nettoyage domestique et autres services aux particuliers) ;
 - Activités d'enseignement de la conduite (auto-école) ;
 - Activité d'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs ;
 - Agences de voyage ;
 - Centres de remise en forme et salles de sport ;
 - Cordonneries, clés minute et autres réparations domestiques ;
 - Paysagistes (Création et aménagement de parcs et jardins), piscinistes ;
 - Dépôts-vente divers ;
 - Concessionnaires et garagistes (Vente, réparation automobile, cycle et motocycle, bateau) ;
 - Imprimeries de proximité (services de photocopie) ;
 - Serrurerie, blindage de portes, alarmes, sécurité ;
 - Salons de coiffure, Instituts de beauté (soins de beauté et du corps, onglerie) ;
 - Services funéraires ;
 - Pressing blanchisserie, laverie libre-service, boutiques de retouches ;
 - Lavage auto, moto... ;
 - Locations diverses : matériel de bricolage ou domestique, véhicules, ... ;
 - Salon de toilettage animalier, pensions animales, dressage ;
 - Studio de photographies ;
 - Vente, maintenance et reconditionnement informatique et de téléphonie.

Le concours n'est **pas ouvert aux hôtels, gîtes et chambres d'hôtes**.

¹ Tous secteurs (alimentaire, équipement de la personne, équipement du foyer, bricolage, jardinage-animalerie, culture et loisirs, hygiène et santé, auto-moto)

LES 5 PRIX

PRIX ENTREPRENEURIAT – Commerce entreprenant

Récompense les commerces offrant de belles perspectives de croissance, que ce soit dans le cadre d'une création, d'une « jeune pousse », d'une reprise, d'un nouveau développement commercial, de l'apprentissage, de la formation, du développement du personnel.

PRIX INNOVATION – Commerce innovant

Récompense les commerces proposant des techniques de vente, un concept commercial, des services destinés aux clients ou des procédures internes (fabrication des produits, management, services clients) **porteuses d'innovation commerciale, technologique, sociale ... et/ou d'originalité.**

PRIX DEVELOPPEMENT DURABLE – Commerce durable

Récompense les commerces ou services pour lesquels **la transition écologique et/ou l'économie sociale et solidaire sont des leviers de développement économique** et qui intègrent dans leurs opérations et leur stratégie les préoccupations sociales et environnementales.

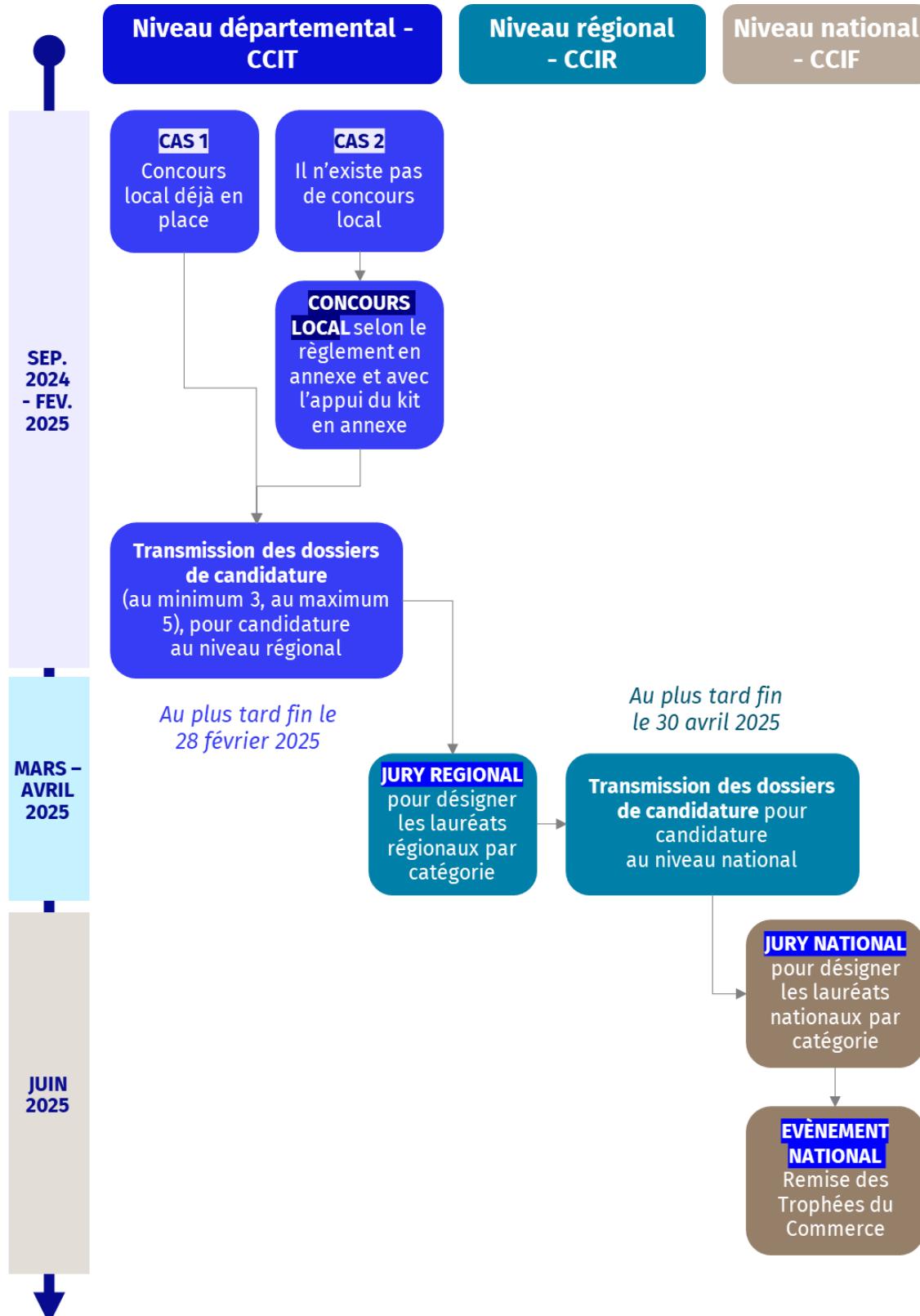
PRIX QUALITE – Expérience client

Récompense les commerces ou services pour la qualité de leur accueil clients, le design de leur boutique ou toute autre initiative **au service d'une meilleure expérience client.**

COUP DE CŒUR DU JURY

Récompense le coup de cœur du Jury parmi les 4 autres catégories, peu importe l'activité ou la taille du commerce, pour célébrer une initiative, une solution, une activité, une action ... qui mérite une attention particulière.

LES ETAPES DE SELECTION – *Catégorie commerçants*



Niveau territorial - CCIT

Calendrier

Chaque CCIT devra désigner ses lauréats au plus tard **le 28 février 2025**.

Sélection et transmission des dossiers de candidature à la CCIR

Chaque CCIT devra remonter au niveau régional **au minimum 3 et au maximum 5 lauréats**. Chaque lauréat devra correspondre à un prix parmi les 4 proposés par le présent mode opératoire ou à un coup de cœur du jury. Il y aura donc à minima 2 thèmes de prix parmi les lauréats remontés (ex: 1 lauréat Innovation, 1 lauréat Qualité et 1 coup de cœur issu du thème Qualité). Pour toute dérogation à ces règles la CCIT devra contacter directement CCI France (tropheesducommerce@ccifrance.fr)

Les lauréats peuvent être désignés :

- CAS 1 : Soit à travers un concours local déjà en place ;
- CAS 2 : Soit par l'organisation d'un concours local selon le règlement en annexe.

Les dossiers des lauréats, quel que soit leur mode de désignation, devront être remontés à la CCI régionale par la CCI territoriale accompagné de la FICHE DE TRANSMISSION disponible en pièce-jointe au présent mode opératoire.

CAS 1 : LA CCIT ORGANISE DEJA UN CONCOURS LOCAL

- Pour les concours locaux déjà en place, les concours répertoriés par le présent mode opératoire pourront transmettre le dossier de candidature existant au niveau régional.
- Si le concours n'est pas répertorié ou ne prévoit pas de dossier de candidature, la CCIT devra remplir avec le candidat le dossier présent en annexe pour chaque lauréat transmis.
- Si le concours local prévoit plus de vainqueurs qu'il ne peut en être transmis, la CCI territorial met en place un comité de sélection selon ses propres modalités.
- Il est possible de transmettre le dossier d'un candidat primé localement en N-1 par rapport à l'année des Trophées du Commerce (2023 pour 2025, 2025 pour 2027, etc.).

Voir annexe 1 pour la liste des concours locaux

CAS 2 : IL N'EXISTE PAS DE CONCOURS LOCAL ORGANISE PAR LA CCIT

Pour les CCIT qui n'ont pas de concours, un kit en ligne est mis à disposition permettant de les accompagner dans l'organisation d'un concours local. Ce kit comporte :

- Une proposition de règlement ;
- Une proposition de dossier de candidature ;
- Un kit de communication (illustrations, flyers, modèle de mailing, ...)

Le dossier de candidature devra être rempli par le candidat avec l'aide de sa CCIT.

Le mode de remise des trophées, ainsi que les éventuelles récompenses et lots remis aux commerçants seront fonction du règlement du concours local ou du règlement en annexe. En cas de mise en jeu de lots avec une valeur pécuniaire importante, pensez à faire relire le projet de règlement par un juriste.

L'objectif est avant tout d'être en mesure de remonter au moins 3 dossiers de candidature remplis d'ici le 28 février 2025. Le sourcing des candidats, au-delà de la communication, peut s'appuyer sur tout type d'opération en place (Eco-défis, Préférence Commerce, Baisse les Watts, programmes régionaux...)

[Voir le kit de communication en ligne](#)

Niveau régional - CCIR

Composition du Jury

Chaque CCIR réunit un jury pour sélectionner un vainqueur régional par prix et, éventuellement, un coup de cœur. La composition du jury est laissée à l'appréciation des CCIR, le jury devra cependant comporter **au moins 3 élus CCIR, dont un élu du collège « commerce »**.

Calendrier

Chaque CCIR devra transmettre les dossiers de candidature des lauréats régionaux à CCI France sur l'adresse générique **tropheesducommerce@ccifrance.fr au plus tard le 30 avril 2025**. Vous retrouverez la liste des référents régionaux en annexe 2.

Exceptions :

- En cas d'absence totale de lauréats locaux transmis dans un prix, la CCI régionale n'a pas d'obligation de transmettre de candidat pour ce prix au niveau national.
- En cas de lauréat local unique dans l'une des catégories, le jury sera souverain pour la transmettre ou non au niveau national.

Niveau national – CCI France

Composition du Jury

Un jury national composé d'élus CCI et de partenaires (ministère, organisations professionnelles, sponsors...) se réunira pour désigner les lauréats par catégorie (4 prix).

Remise des trophées en juin 2025

Un trophée spécifique pourra être remis par le sponsor principal du concours national selon la convention établie avec CCI France (1 prix).

Le jury national pourra décider de remettre d'autres prix accessit dans la limite de 8 récompenses au total pour les commerçants.

Le Trophée du Commerce est une récompense honorifique qui engendre de la visibilité nationale et locale. Le commerçant lauréat est invité à une remise de trophée nationale, il reçoit plusieurs outils de communication (trophée, diplôme, vitrophanie,) et fait l'objet d'un communiqué de presse et de communication sur les réseaux CCI France. Aucun lot pécunier ne sera remis au niveau national.

La catégorie Unions de commerçants

LES PRIX

Les Trophées du Commerce récompensent également les unions de commerçants ou d'autres formes locales de promotion des commerçants (exemple : les « commerçants-référents » à Limoges). Le concours « Unions de commerçants » fonctionne sous formes de parrainage pour soutenir et mettre en avant les unions de commerçants. Les CCI territoriales parrainent les unions de commerçants remarquables qu'elles accompagnent et soutiennent au niveau local. Il n'y a ni concours, ni sélection au niveau local.

Les 3 catégories de prix correspondent aux tailles des villes dans lesquelles se situent les unions de commerçants :

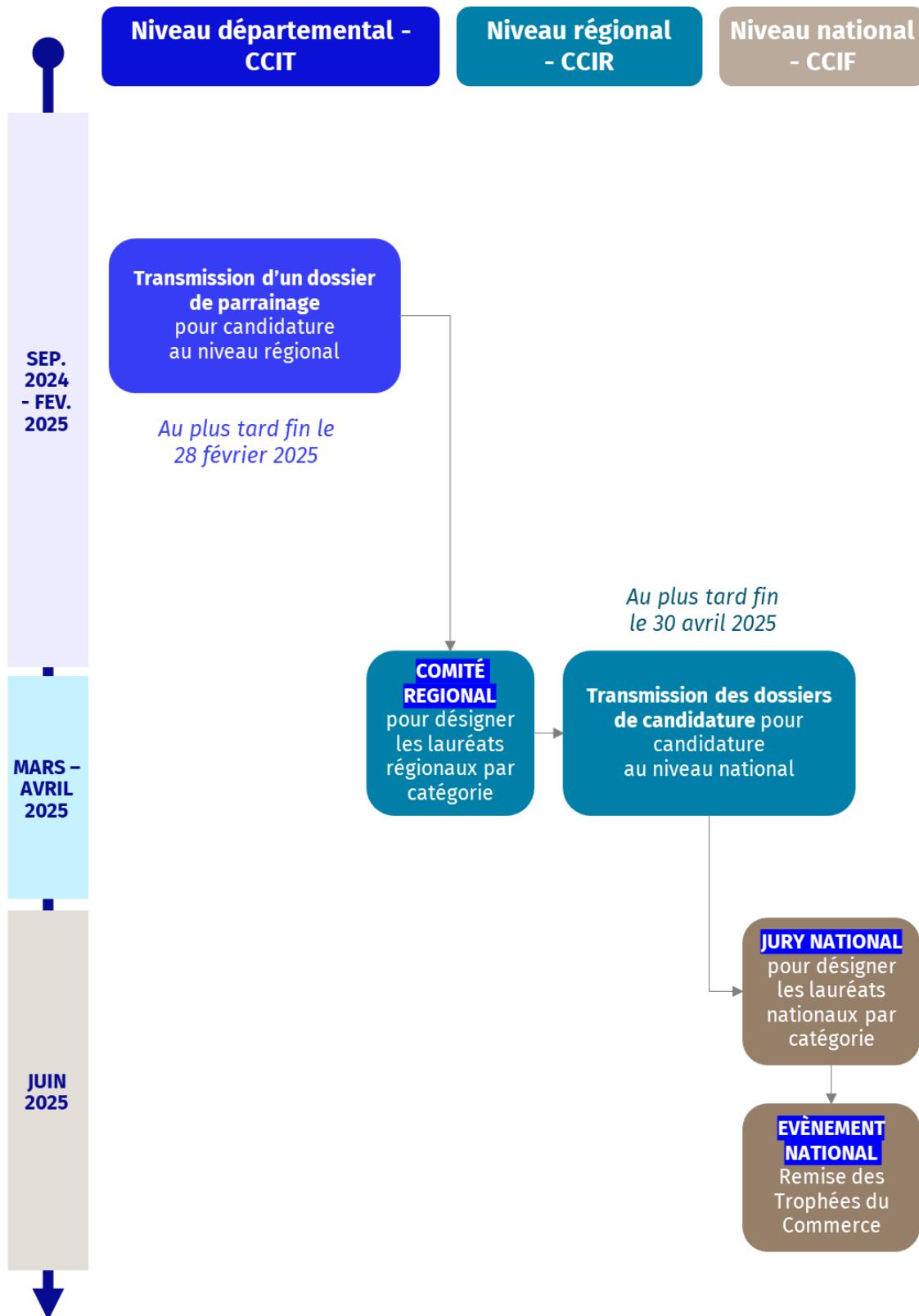
- Communes de moins de 15 000 habitants ;
- Communes de 15 000 à 50 000 habitants ;
- Communes ou territoire de plus de 50 000 habitants.

PRIX 1 : COMMUNES DE PLUS DE 15 000 HABITANTS

PRIX 2 : COMMUNES DE 15 000 A 50 000 HABITANTS

PRIX 3 : COMMUNES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS

LES ETAPES DE SELECTION – *Catégorie Unions des commerçants*



Niveau territorial - CCIT

Calendrier

Chaque CCIT devra remettre 1 dossier de parrainage « Union des commerçants » au plus tard **le 28 février 2025.**

Transmission des dossiers de parrainage au niveau régional

Le concours Unions de commerçants fonctionne sous formes de parrainage. Chaque CCIT remonte à sa CCI régionale **1 dossier de parrainage maximum** dans un des prix au choix :

- commune de moins de 15 000 habitants ;
- commune de 15 000 à 50 000 habitants ;
- commune ou territoire de plus de 50 000 habitants.

Le dossier de parrainage est rempli par la CCIT. Il est disponible en pièce-jointe du présent mode opératoire ou dans le [kit en ligne](#).

Les CCIT qui souhaiteraient parrainer plus d'une union commerciale (ou structure équivalente) doivent demander une dérogation auprès de CCI France tropheesducommerce@ccifrance.fr. Une dérogation peut être envisagée s'il s'agit de tailles de commune différentes.

Niveau régional - CCIR

Composition du Comité régional

La CCIR rassemble les dossiers de parrainage et les soumet pour vérification à un jury régional composé d'au moins 3 élus. Il ne s'agit pas d'un jury régional mais d'un comité ayant vocation **à valider les dossiers déposés par les CCIT** pour candidatures au niveau national. La CCIR peut remonter l'ensemble des parrainages de ses CCIT si elle les juge recevables.

Calendrier

Le jury régional peut demander à la CCI territoriale de compléter leur parrainage.

Chaque CCIR devra transmettre les dossiers de parrainages retenus au niveau local à CCI France sur l'adresse générique tropheesducommerce@ccifrance.fr **au plus tard le 30 avril 2025.**

Remarques :

- En cas d'absence totale de parrainage transmis pour un des 3 prix, la CCI régionale n'a pas d'obligation de transmettre de parrainage pour cette catégorie au niveau national.
- En cas de parrainage unique pour un des prix, le comité est souverain pour le transmettre ou non au niveau national.
- Le jury régional peut écarter un ou plusieurs parrainages. Dans ce cas, il informe la CCI territoriale de sa décision et des motifs.

Niveau national – CCI France

Composition du Jury

Un jury national composé d'élus CCI et de partenaires (ministère, organisations professionnelles, sponsors...) se réunira pour désigner les parrainages lauréats par taille de ville (3 prix). Le jury national peut attribuer un trophée « coup de cœur du jury » (1 prix).

Remise des trophées en juin 2025

Un trophée spécifique pourra être remis par un sponsor du concours national selon la convention établie avec CCI France (1 prix).

Le jury national pourra décider de remettre d'autres prix accessit dans la limite de 6 récompenses au total pour les unions de commerçants.

En cas d'absence totale de lauréats régionaux transmis dans une taille de commune, la CCI nationale n'a pas d'obligation de remettre de prix.

Le Trophée du Commerce est une récompense honorifique qui engendre de la visibilité nationale et locale. L'union de commerçant lauréate est invitée à la remise des trophées nationaux, elle reçoit plusieurs outils de communication (trophée, diplôme, vitrophanie) et fait l'objet d'un communiqué de presse et de communication sur les réseaux CCI France.

Prix de l'année

Un Trophée de l'année pourra sera désigné parmi l'ensemble des vainqueurs des catégories commerçants et unions de commerçants.

Il s'agit d'une distinction exceptionnelle pour récompenser un projet ou une démarche particulièrement originale, remarquable, exemplaire et/ou réussie.

ANNEXE 1 – liste des trophées existants (selon les remontées réseau)

| Région | CCI | Nom du trophée |
|----------------------|---|--|
| Auvergne Rhône Alpes | Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne | Trophée du Forum Franchise |
| Auvergne Rhône Alpes | Nord-Isère | Soirée des talents |
| Centre Val-de-Loire | Eure-et-Loir | Trophée de la Performance |
| Centre Val-de-Loire | Loiret | Trophée des entreprises du Loiret |
| Grand Est | Alsace Eurométropole | Concours COMMERCE DESIGN |
| Grand Est | Vosges | Prix des Unions de commerçants |
| Hauts de France | Aisne | Trophées "Passion d'Entreprendre" |
| Hauts de France | Amiens Picardie | Label Qualité Commerce + soirée de remise des trophées |
| Hauts de France | Amiens Picardie | Trophées des Transitions |
| Hauts de France | Artois | Label Qualité commerce suivi d'une soirée de remise des trophées |
| Hauts de France | Grand-Lille | Concours de décoration Intérieure et/ou Extérieure |
| Hauts de France | Grand-Lille | Concours « Trophées Business'L » |
| Hauts de France | Littoral Hauts-de-France | Label Qualité Commerce |
| Paris Ile-de-France | Paris | Prix Paris Shop and Design |
| Paris Ile-de-France | Essonne | Challenge Les Papilles d'Or |
| Paris Ile-de-France | Essonne | Commerce d'exception 91 |
| Paris Ile-de-France | Hauts-de-Seine | Made in 92 |
| Paris Ile-de-France | Seine-Saint-Denis | Trophées Effervescence |
| Paris Ile-de-France | Seine-et-Marne | Festival des Entrepreneurs |
| Paris Ile-de-France | Val de Marne | Pépites du Commerce de proximité du Val-de-Marne |
| Paris Ile-de-France | Val d'Oise | Innov'alim 95 |
| Paris Ile-de-France | Val d'Oise | Trophées Effervescence |
| Paris Ile-de-France | Versailles Yvelines | Impressions d'été |
| Normandie | Rouen Métropole | Trophées de l'artisanat et du commerce de Seine Maritime |
| Nouvelle Aquitaine | Bayonne Pays Basque | Trophées du Commerce |
| Nouvelle Aquitaine | Bordeaux Gironde | Talents des Territoires (UC) |
| Nouvelle Aquitaine | Landes | Trophées des commerçants et artisans landais |
| Nouvelle Aquitaine | Pau Béarn | Trophées du Commerce |
| Occitanie | Aveyron | Aveyron des Champions |

| | | |
|-----------------------------------|-------------------------|--|
| Occitanie | Gard | Prix de la TPE |
| Occitanie | Gard | Gard Gourmand |
| Occitanie | Tarn | SOIREE DES LAUREATS DU COMMERCE |
| Pays de la Loire | Maine-et-Loire | Les espoirs de l'économie |
| Pays de la Loire | Vendée | Imagin'Actions |
| Provence Alpes Côte-d'Azur | Nice Côte d'Azur | Concours des Unions commerciales |
| Provence Alpes Côte-d'Azur | Vaucluse | Horizon Commerce : Les Trophées du Commerce de Proximité |
| Provence Alpes Côte-d'Azur | Hautes-Alpes | Trophée de l'Entreprise |

ANNEXE 2 – Référents régionaux

| Région | Référent régional | mail |
|----------------------------|--|---|
| AUVERGNE RHONE-ALPES | Olivier JURQUET ; Laurent KLEINPRINTZ | o.jurquet@auvergne-rhone-alpes.cci.fr; l.kleinprintz@auvergne-rhone-alpes.cci.fr |
| BOURGOGNE FRANCHE-COMTE | Séverine DESSOLIN | s.dessolin@metropoledebourgogne.cci.fr |
| BRETAGNE | Ali OUGHEBBI | ali.oughebbi@bretagne.cci.fr |
| CENTRE VAL-DE-LOIRE | Mevenig CHOBLLET | mevenig.choblet@centre.cci.fr |
| CORSE | Christophe GRAZIANI | c.graziani@ccihc.fr; |
| DROM-ILES DE GUADELOUPE | Véronique BELLON-SOREZE ; Sabrina CHARLES | v.bellon-soreze@guadeloupe.cci.fr; s.charles@guadeloupe.cci.fr |
| DROM-GUYANE | Franck VIEILLOT | f.vieillot@guyane.cci.fr; |
| DROM-MARTINIQUE | Jean-Baptiste ROTSEN | jb.rotsen@martinique.cci.fr; |
| DROM-MAYOTTE | Mounirou MATORMATSA | m.mounirou@mayotte.cci.fr |
| DROM-LA REUNION | Azize AMODE | azize.amode@reunion.cci.fr |
| GRAND EST | Sylvie KEIFF | s.keiff@grandest.cci.fr |
| HAUTS-DE-FRANCE | Delphine MOURETTE | d.mourette@hautsdefrance.cci.fr |
| NORMANDIE | Pierre GRANIER | Pierre.GRANIER@normandie.cci.fr |
| NOUVELLE AQUITAINE | Olivier GAUTIER | olivier.gautier@nouvelle-aquitaine.cci.fr |
| OCCITANIE | Sophie GUETTA | s.guetta@occitanie.cci.fr; |
| PARIS ILE-DE-FRANCE | Cathy BOT | cbot@cci-paris-idf.fr |
| PAYS-DE-LA-LOIRE | Anita MENEUX | Anita.MENEUX@vendee.cci.fr |
| PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR | Marie-Claire PATTI-ROUX | mc.roux@hautes-alpes.cci.fr |